

Marie-Claude Cantin

Associée

Me Cantin est associée chez Lavery et membre du groupe Litige Assurance. Sa pratique est axée sur le droit des assurances, notamment les questions liées aux produits et services financiers, et sur le litige civil.

Elle est responsable du groupe Produits et services financiers de Lavery. Elle a aussi été co-responsable du groupe litige Assurance et responsable du groupe Construction.

M^e Cantin est fréquemment mandatée pour agir dans des dossiers majeurs en droit de la construction impliquant des enjeux en assurance. Elle intervient également dans des dossiers de responsabilité professionnelle, plus particulièrement dans le cadre de projets de développement durable. Sa pratique porte également sur la responsabilité du fabricant et du vendeur. Des assureurs et des fabricants au Canada et ailleurs font appel à ses services dans le domaine de la responsabilité du fabricant et du vendeur. Elle possède une vaste expérience en matière de représentation de clients dans des dossiers complexes devant les tribunaux civils et dans le cadre de procédures alternatives de règlement des conflits comme la médiation.

Elle agit dans des pertes majeures impliquant d'importants incendies pour le compte de plusieurs assureurs, qu'elle représente à titre de subrogés et de parties défenderesses. Elle a également représenté un assureur devant la Cour d'appel afin d'obtenir un jugement permettant désormais aux assureurs de mettre en cause, par intervention forcée, des tiers potentiellement responsables d'une réclamation même si l'assureur a nié la réclamation de son assuré.

Publications

- Loi 141 : Aide-mémoire pour l'offre de produits d'assurance par internet et la distribution sans représentant, février 2020
- Le Règlement sur le courtage en assurance de dommages en 3 points saillants, février 2020
- Assurance chantier, l'interprétation des exclusions usuelles pour malfaçon et celles du « LEG » en lien avec les jugements Ledcor et Acciona, mars 2018
- Un *obiter* de la Cour d'appel du Québec se rend jusqu'à la Cour suprême du Canada, novembre 2016
- Les requêtes de type Wellington demandant d'ordonner à un assureur couvrant la responsabilité civile générale de prendre fait et cause pour son assuré, octobre 2016
- Bulletin d'information juridique à l'intention des spécialistes des secteurs de l'immobilier et de la construction, Numéro 10, mai 2015
- Tours de refroidissement et amiante : de nouvelles obligations pour les propriétaires, locataires, gestionnaires et employeurs, juin 2014
- Sécurité dans le bâtiment – de nouvelles obligations onéreuses pour les propriétaires, avril 2013

Distinctions

- Fellow of the Construction Lawyers Society of America*, depuis 2018
- The World's Leading Lawyers* dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, depuis 2017
- The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit des assurances et de la construction, depuis 2010
- Lexpert Special Edition* dans le domaine de l'infrastructure, 2016
- The Canadian Legal Lexpert® Directory* dans la catégorie Litige - Assurances commerciales, depuis 2016



Associée, Avocate Montréal

Téléphone 514 877-3006
Télécopieur 514 871-8977
mccantin@lavery.ca
Admission au Barreau

Québec, 1990

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Assurances

Responsabilité du fabricant et
du vendeur

Construction

Produits et services financiers

Risques spécialisés

2020 **LEXPERT** RANKED LAWYER



Formation

LL.B., Université Laval, 1989

Conseils et associations

Association of Defense Trial Attorneys

Elle a siégé au comité exécutif de l'Association du Barreau canadien, division assurances et litiges civils

Elle est membre du comité statutaire du Barreau du Québec à titre d'arbitre dans des cas d'arbitrage de comptes